



15.05.2002 - 12:23 Uhr

Prise de position concernant le message du Conseil fédéral sur l'initiative Avanti

Vernier (ots) -

Le Conseil fédéral continue de faire du slalom

Après de longues hésitations, le Conseil fédéral admet enfin dans son message sur l'Initiative Avanti la nécessité d'adapter la capacité du réseau des routes nationales, mais il ne veut pas s'attaquer rigoureusement à ce problème. Il avait récemment refusé - à quelques rares exceptions près - d'adapter la capacité de certains tronçons des routes nationales, et il avait même combattu toute idée allant dans ce sens. Contrairement au Conseil fédéral, le comité Avanti estime que la construction d'un deuxième tunnel routier au St-Gothard est une nécessité, notamment pour des raisons de sécurité.

L'initiative Avanti a clairement pour objectif d'ouvrir la voie vers une politique des transports globale en exigeant des infrastructures efficaces aussi bien pour le trafic routier que pour les transports ferroviaires. Si les dispositions transitoires de cette initiative se concentrent sur des tronçons de routes nationales, c'est pour la simple et bonne raison que les problèmes de capacité les plus graves se situent à ce niveau. On sait en effet qu'environ 30 milliards de francs sont actuellement investis dans la modernisation du rail.

Le comité d'initiative a souligné sa vision globale des transports par des études portant sur tous les systèmes de transport. Il en ressort que, même en tenant compte des indispensables améliorations apportées au rail, les problèmes des routes nationales ne seront pas résolus. Les scénarios de la Confédération montrent d'ailleurs également que la capacité doit être augmentée sur presque tout le tronçon Genève-Lausanne.

Les auteurs de l'initiative constatent que le DETEC ne se rend toujours pas compte du rôle central que joue le tronçon Berne-Zurich pour l'ensemble du réseau des routes nationales et qu'il a minimisé dès le départ l'importance de cet axe. Des élargissements locaux et des équipements de télématique ne permettront certainement pas de maîtriser l'augmentation du trafic qui s'explique notamment par le transfert du trafic des routes cantonales vers l'A1 et par le raccordement de nouveaux tronçons autoroutiers faisant partie du réseau.

Trafic d'agglomération

Les initiateurs ont sciemment évité la polémique. Or, ils sont bien obligés de constater aujourd'hui que le Département de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication (DETEC), lui, n'a pas résisté à cette tentation. Ainsi, on ne peut expliquer le reproche du Conseil fédéral, selon lequel l'initiative Avanti néglige les agglomérations, que par le fait que le département fédéral concerné a d'emblée réduit l'initiative Avanti à ses dispositions transitoires. De toute évidence, on n'a pas compris que

ce projet demande l'élimination des goulets d'étranglement sur tous les réseaux nationaux, donc bien sûr aussi dans les agglomérations. Partant de ce constat, les explications contenues dans le message sur l'engagement de la Confédération dans le trafic d'agglomération sont totalement confuses. On ne voit pas très bien quelle contribution l'encouragement du trafic lent peut apporter aux réseaux nationaux. En outre, les villes et agglomérations sont invitées à aménager des péages, projet qui ne recueillera jamais une majorité populaire et qui, de surcroît, empêche une politique des transports nationale cohérente dans les agglomérations.

St-Gothard

Pour le comité de l'initiative Avanti, le St-Gothard n'est pas seulement un axe de transit international, mais aussi la principale liaison routière et ferroviaire entre le nord et le sud de la Suisse. Le trafic routier au St-Gothard est à raison de 80% un trafic de personnes. Il s'agit le plus souvent de personnes qui se rendent de Suisse alémanique au Tessin et inversement. Le Conseil fédéral néglige donc dans son message l'importance politique fondamentale d'une liaison routière sûre et performante entre les régions du pays. Cela en totale opposition avec le gouvernement tessinois qui, bien conscient de cet aspect, demande la construction d'un deuxième tunnel.

En résumé, le comité "Avanti" constate que le contreprojet reprend des parties essentielles de l'initiative Avanti. Le comité part du principe que le Parlement apportera des améliorations au projet du Conseil fédéral, notamment en ce qui concerne le St-Gothard. Ainsi, le texte du contreprojet serait quasiment identique à celui de l'initiative.

Contact:

Stephan Müller, porte-parole du TCS
Tél. +41/31/380'11'44
Mobile +41/79/302'16'36

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100000091/100016990> abgerufen werden.